

(N^o 23.)

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1842.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi allouant un crédit provisoire au Département de la Guerre, pour ses dépenses de 1843.

MESSIEURS ,

Le temps n'ayant pas permis aux Chambres de discuter le Budget de la Guerre, l'armée ne pouvant rester sans allocation, un projet de loi a été soumis à la législature, afin d'accorder au Ministre de la Guerre la somme provisoire de quatre millions, tant pour assurer le service de l'armée, que pour effectuer le paiement d'une partie des dépenses comprises au Budget de 1843. Votre Commission, vu la nécessité d'assurer ce service, a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, l'adoption de la loi.

Le Baron DE PEUTHY.

A. VAN MUYSEN.

Le Baron DUBOIS DE NEVELE.

Le Baron H. DELLAFAILLE.

Le Baron DE PELICHY VAN HUERNE, Rapporteur.